Championnat Régional Vétérans Jean-Pierre JACOT
Règlement Particulier

Date validation CA : 30/06/2026
Entrée en vigueur : Saison 2026-2027
Validité : Permanent
Nbre de pages : 4

Remarque préliminaire : Le Championnat Régional Vétérans Jean-Pierre JACOT est un moment clé de la saison francilienne avec une ambition sportive forte. Il se veut donc sélectif pour déterminer les meilleures sportives et sportifs de catégories données.

1. COMITÉ D'ORGANISATION

Le championnat régional est organisé par la Ligue Ile-de-France de Badminton (LIFB). Elle établit et diffuse le calendrier et la plaquette de la compétition. Elle prend en charge les inscriptions et met en ligne sur le site de la ligue, les convocations et le plan d'accès au(x) gymnase(s) proposé(s) par le club hôte. Elle applique le règlement, règle les litiges et prononce d'éventuelles sanctions en accord avec le ou les Juge-Arbitre(s).

1.1. Le ou les Club(s) hôte(s) assure(nt) la préparation de la ou des salle(s) en conformité avec le cahier des charges et propose(nt) une buvette pour la restauration des participants. Il(s) assure(nt) la tenue de(s) table(s) de marque.

2. GÉNÉRALITÉS

2.1. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

2.2. Le numéro de dossier du tournoi est le suivant : 2600933

2.3. La compétition se déroulera selon les dernières règles et les derniers protocoles sanitaires. Chaque participant (joueurs, conseillers, spectateurs, organisateurs.) pourra se voir refuser l'accès à la salle s'il ne respecte pas les règles sanitaires mises en place.

2.4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, doit être en possession de sa licence-joueur de la LIFB et ne pas être suspendu à la date de la compétition.

2.5. Les décisions du (ou des) Juge-Arbitre(s) désigné(s) sont sans appel. Les Juge-Arbitres sont en droit de disqualifier totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement de la compétition

2.6. La Ligue désigne les Officiels de la compétition qui sont :
- Référent Ligue : Paul-Alexandre BALANA & Marine VUILLERMOZ (competition@lifb.org)
- GEO Club : Noémie DEBOISSY & Marc CALIGARIS
- JA principal : Nicolas GEFFROY
- JA adjoints : Hervé JOURDAIN & Noémie QUENTIN & Hervé HUE

2.7. Informations clés :
- Date de la compétition : 21 & 22 novembre 2026
- Lieu de la compétition : Gymnase des Merisiers, Rue Rossini, 95280, Jouy-le-Moutier
- Nombre de terrains : 14
- Nombre maximum de joueurs : 500
- Date d'ouverture des inscriptions : 31 août 2026 à 23h59can
- Date limite des inscriptions : 24 octobre 2026 à 23h59
- Date du tirage au sort : 10 novembre 2026 à 23h59
- Volant officiel : RSL 3 Pro
- Montant de l'inscription : 1 tableau : 17€ | 2 tableaux : 23€ | 3 tableaux : 28€

3. CATÉGORIES, SÉRIES ET TABLEAUX

3.1. Le **Championnat Régional Vétérans Jean-Pierre JACOT** est une compétition régionale qui s'adresse aux meilleurs joueurs et meilleures joueuses d'Ile-de-France de la catégorie Vétérans, telles que définies par la FFBaD.

3.2. Le tournoi est ouvert par catégories d'âge à savoir Vétérans 1 (V1), Vétérans 2 (V2), Vétérans 3 (V3), Vétérans 4 (V4), Vétérans 5 (V5), Vétérans 6 (V6), Vétérans 7 (V7), Vétérans 8 et plus (V8)

3.3. Les tableaux ouverts sont Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Hommes (DH), Double Dames (DD) et Double Mixtes (DM); répartis selon les modalités suivantes :

SIMPLE	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8 et +
DOUBLE & MIXTE	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7-V8 et +	

3.4. Nombre de places par séries

- La combinaison d'une catégorie d'âge et d'un tableau est appelée série.
- Le nombre standard d'inscrits par série est le suivant :
 - Tableaux de Simple : 12 joueurs ;
 - Tableaux de Double et Mixte : 12 paires.
- Le Comité d'organisation se réserve le droit de prendre un nombre d'inscriptions supérieur au remplissage standard des Séries, du fait de places laissées vacantes dans certaines séries et/ou si les conditions d'organisation le permettent. A noter que :
 - Dans ce cas, le Comité d'organisation pourra augmenter la taille des séries ou diviser une série en différentes sous-séries sur la base des classements ; chaque sous-série devant être composée d'au moins 3 joueurs ou paires
 - Dans l'hypothèse où il serait possible de prendre plus d'inscrits dans différentes séries sans pouvoir le faire partout, la priorité sera donnée aux séries les moins représentées dans l'offre sportive sur le territoire francilien, à savoir :
 - Tableaux féminins
 - Catégories d'âge les plus âgées

3.5. Surclassement

- Le surclassement est libre d'une catégorie de tableau.
 Exemple : Un joueur V3 peut se surclasser dans une catégorie de simple en V2, ou un joueur V7-V8+ en double peut se surclasser dans la catégorie V6.
- Cependant, dès lors qu'un joueur se surclasse en simple, il doit se surclasser dans la même catégorie dans ses autres tableaux.

3.6. Tous les joueurs peuvent s'inscrire sur 3 tableaux. Cependant l'organisation se réserve le droit de limiter la participation selon les contraintes de capacité d'accueil. Le cas échéant, cette limitation sera communiquée à l'ouverture des inscriptions.

3.7. Format des tableaux

- Dans la mesure du possible, les tableaux se joueront en poule suivi d'une phase d'élimination directe.
- Cependant, en fonction du nombre de terrains et du niveau de remplissage de la compétition certains tableaux pourront se jouer en élimination directe.

3.8. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper 2 catégories d'âge si le nombre d'inscrits de l'une des catégories est inférieur à 4.

4. INSCRIPTIONS

4.1. Les inscriptions, pour être valides, doivent respecter les conditions suivantes :

- Être faites à titre individuel
- Se faire sur les outils numériques dédiés (*ex: BadNet*)
- Le paiement effectué sur les outils de paiement en ligne mis en place en amont de la compétition

4.2. Sélection des participants

- La LIFB se réserve le droit de sélectionner un joueur, joueuse ou paire pour chaque tableau et de lui attribuer une Wild-Card.
 - Les places restantes sont ensuite attribuées par ordre de classement au CPPH à la date limite des inscriptions (i.e. mode Elite de sélection)
 - A noter, que les séries étant constituées sur la base de catégories d'âge et non de niveaux, des écarts importants de classement peuvent survenir dans la composition des tableaux et séries

4.3. Le CPPH à la date du tirage au sort sera pris en compte pour la désignation des têtes de série.

5. FORFAITS

5.1. Tout joueur s'inscrivant à la compétition doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

5.2. Tout joueur ne pouvant être présent le jour de la compétition doit en faire part par écrit à la Ligue dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé pour ses frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours ouvrables suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire de la Ligue rempli ou sur MyFFBad. La ligue procédera alors au remboursement des frais d'inscription si le justificatif est accepté.

5.3. Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite se retirer ou maintenir sa participation.

6. DÉROULEMENT

6.1. Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 7h30 à 23h et/ou le dimanche de 7h30 à 21h.

6.2. Les tableaux se dérouleront dans la mesure du possible selon le format suivant :

- Tableaux de mixte joués en intégralité le samedi
- Tableaux de simple peuvent se jouer sur les deux jours. S'ils se déroulent sur deux jours, deux tours devront être positionnés le dimanche.
- Tableaux de doubles joués en intégralité le dimanche

6.3. Les convocations sont envoyées par courriel et seront disponibles en ligne sur les outils informatiques de gestion de compétition. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

6.4. Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

6.5. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

6.6. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

6.7. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, le volant officiel de la compétition sera imposé. Ces volants seront fournis pour les finales par la LIFB.

6.8. Les matchs se joueront au meilleur des 3 sets comme défini par l'article 7 des règles du badminton.

6.9. Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier proposé et affiché l'est uniquement à titre indicatif.

6.10. Les matchs seront soit arbitrés par des arbitres officiels, soit en auto-arbitrage. Lors de match en auto-arbitrage, un joueur peut à tout moment faire appel au Juge Arbitre qui si possible désigne un Arbitre ou faisant office.

6.11. Le temps de repos entre deux matches est de minimum 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 4 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

6.12. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.

6.13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

6.14. L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement aux vues ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.

6.15. La participation au Championnat Régional Vétéran requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement